

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Cinquante-quatrième session du Comité permanent  
Genève (Suisse), 2 – 6 octobre 2006

Questions stratégiques et administratives

COURS DE MAITRISE SUR L'ACCES AUX ESPECES DANS LE COMMERCE,  
LEUR GESTION ET LEUR CONSERVATION

1. Le présent document est soumis par l'Espagne.
2. A sa 13<sup>e</sup> session (Bangkok, 2004), la Conférence des Parties a adopté les décisions 13.104 et 13.105 sur le cours de maîtrise sur l'accès aux espèces dans le commerce, leur gestion et leur conservation.
3. La décision 13.104 demande aux Parties de fournir une aide financière à l'Université de Cordoue (Espagne) et à l'Université internationale d'Andalousie (Espagne) afin de permettre la poursuite du cours de maîtrise.
4. La décision 13.105 stipule que le Comité permanent et le Secrétariat chercheront des sources externes de financement afin qu'un plus grand nombre d'étudiants provenant de pays en développement et de pays à économie en transition puissent s'inscrire au cours de maîtrise.
5. A la 53<sup>e</sup> session du Comité permanent (Genève, juin/juillet 2005), la Présidente du Comité pour les plantes a informé le Comité de la tenue prochaine du cinquième cours de maîtrise sur l'accès aux espèces dans le commerce, leur gestion et leur conservation.
6. Le Comité a pris note du rapport, a félicité l'Espagne pour avoir organisé ce cours et a remercié la Présidente du Comité pour les plantes pour sa participation à son élaboration. Il a aussi invité les Parties et les organisations à verser des fonds à l'appui du cours de maîtrise.
7. L'Afrique du Sud a offert 5000 USD pour parrainer un étudiant et a invité les Parties ayant des fonds supplémentaires à aider financièrement les étudiants du cours de maîtrise. Elle a souligné que parrainer une personne déjà engagée dans les questions CITES non seulement renforçait ses compétences mais aussi les capacités du service dans lequel elle travaille, avec une meilleure application de la Convention.
8. Le cinquième cours de maîtrise a eu lieu à l'Université internationale d'Andalousie, sur le site Antonio Machado à Baeza, du 3 octobre au 16 décembre 2005. Il y a eu 24 participants de 19 pays – Antigua-et-Barbuda, Argentine, Colombie, Chili, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Hongrie, Indonésie, Koweït, Mexique, Népal, Nicaragua, Pérou, Sri Lanka, Suriname, Viet Nam et Zambie.
9. Les contributions versées par les Parties sont indiquées ci-dessous.
10. Espagne: le Secrétariat général au commerce extérieur (l'organe de gestion CITES) du Ministère de l'industrie, du tourisme et du commerce a fourni 12 bourses couvrant l'intégralité des frais d'écologie et les frais de participation de ses fonctionnaires en tant que conférenciers. *Fundación Carolina*, du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, a fourni cinq bourses couvrant 50% des frais d'écologie. La Direction générale pour la biodiversité (l'autorité scientifique CITES) du Ministère de

l'environnement a autorisé la participation de ses fonctionnaires en tant que conférenciers et l'Université internationale d'Andalousie a fourni cinq bourses complètes et 17 bourses couvrant les frais d'hébergement.

11. Par le biais de son autorité scientifique (flore), le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a fourni cinq bourses couvrant l'intégralité des frais d'écologie et des frais d'hébergement. En outre, quatre fonctionnaires de l'autorité scientifique chargés de la flore et un chargé de la faune ont participé en tant que conférenciers, leurs frais de voyage à Baeza étant couverts.
12. L'Afrique du Sud a apporté une contribution de 5000 USD qui ont été transférés par le Secrétariat CITES pour financer une bourse complète et couvrir les frais d'hébergement.
13. Le Secrétariat CITES a participé au programme de formation par le biais de conférences données par trois de ses membres dont le voyage, l'hébergement et l'indemnité journalière de subsistance ont été couverts par le programme.
14. La Direction générale ENV.E2 de la Commission européenne a participé au programme de formation par le biais de conférences données par un de ses fonctionnaires dont le voyage, l'hébergement et l'indemnité journalière de subsistance ont été couverts par le programme.
15. Les organes de gestion et les autorités scientifiques CITES de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Argentine, du Chili, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Irlande, des Pays-Bas et de la Slovénie ont participé au programme en envoyant des fonctionnaires faire des conférences, comme l'ont fait les institutions suivantes: le Ministère espagnol des affaires étrangères et de la coopération, les Universités de Cordoue, roi Juan Carlos, Carlos III et polytechnique de Madrid, *National Fish and Wildlife Forensics Laboratory* (Etats-Unis), *Instituto Nazionale per la Fauna Selvatica* (Italie), les douanes espagnoles et britanniques, *Banco Nacional de Germoplasma*, *Instituto de Oceanografía*, *Centro de Ciencias Medioambientales*, *Instituto de Economía y Geografía* et *Museo Nacional de Ciencias Naturales* (Espagne); l'autorité scientifique CITES du Mexique (CONABIO), *Servicio de Protección de la Naturaleza* (Espagne), le PNUE-WCMC, le WWF, l'UICN, ATECMA, *Fundación Biodiversidad*, *Pharmamar*, le groupe Varda (France), *Botanic Gardens Conservation International* (Royaume-Uni), *Sustentia* et *World Foundation for Environment and Development* (Etats-Unis). Le cours de maîtrise a couvert les frais de tous ces conférenciers.
16. En résumé, les cinq premières éditions du cours de maîtrise ont été données par l'Université internationale d'Andalousie avec la collaboration de l'Université de Cordoue. Lors de ces cinq éditions, une formation spécialisée de qualité a été dispensée à 137 personnes venant de 51 pays (Afrique du Sud, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Bolivie, Botswana, Brésil, Burundi, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Guinée équatoriale, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Kenya, Koweït, Mexique, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suriname, Thaïlande, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe).
17. Le sixième cours de maîtrise, intitulé "Accès aux espèces dans le commerce, leur gestion et leur conservation: le cadre international" aura lieu du 8 janvier au 23 mars 2007 à l'Université internationale d'Andalousie, sur le site Antonio Machado à Baeza. La date butoir pour soumettre les demandes est fixée au 29 septembre 2006 et pour s'inscrire au 31 octobre 2006. Les demandes d'informations doivent être envoyées à [cr1clmum@uco.es](mailto:cr1clmum@uco.es).
18. Le Comité permanent, les Parties et le Secrétariat sont priés de poursuivre leur action pour appliquer les décisions 13.104 et 13.105 concernant le sixième cours de maîtrise.